

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77099
Objet

Tennis de
l'Orangerie.
Abonnement d'hiver.

DATE DE CONVOCATION

21 août 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 août 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 21
Nombre de votants 25

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 7. SEP. 1977
DÉLIBÉRATION EXÉCUTIVE
ART. 46 DU C. A. I.

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le vingt six août à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M TÉTARD,

Etaient présents : MM. MM. TÉTARD, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHÉ
MM. LIS, LACHAUD, BOUCHET, PAPEAU, VTAUD, POUGET, POUMAILLOUX, MONTRON,
FABER, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET,
MM. PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. LIS
MAURELLET par M. PELLETIER
BOUTET " M. DUFOUR
Absents : MM. NAULIN " M. LACHAUD
GUICHAOUA, BOISARD

M POUGET a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 27 Juin 1977, le
Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs du
Tennis de l'Orangerie, dans la limite des dispositions
légalés et réglementaires actuellement en vigueur
soit de 6,50 %.

Il a été omis d'augmenter le tarif d'abonne-
ment d'hiver, fixé initialement par délibération du
18 Avril 1975, au même taux de 6,50 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Commission des Finances en
date du 18 Août 1977,

D E C I D E :

- de fixer comme suit, le tarif forfaitaire par
personne pour la période hivernale (1er Octobre
au dimanche des Rameaux) à compter du 1er
Octobre 1977 :

./.....

Ancien tarif
D. C. M. du 18.04.75

Nouveau tarif
à compter du 01.10.77

110 F

117 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et
an susdits.

Ont signé au Registre, messieurs les membres
présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,




Guy TETARD.